

**COMPTE-RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE 2021**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 15

VOTANTS : 15 + 4P

L'an deux mille vingt et un et le vingt et un octobre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Frouzins, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Latapie, sous la présidence de M. Jérôme LAFFON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/10/2021

**Présents :** Mmes. M.LAFFON-TRANIER-BOY-JACQUEMOND-IDRICI-A.VIDAL-ANDRES-LAMPIN-LAHADERNE-PEYRONNET-PAREDES-MORINEAU-REAU-BERDUGO-LABEUR

**Absents :** Mmes. M.REFUTIN-T.VIDAL-BERTRAND-SEBASTIA-CHIARELLO-ROBERT-LEBBED-BONILLA-MARTIN-LOPEZ-NOVALES-CHAMSON-BONHOMME-CABANEL

**Pouvoirs :** M.REFUTIN à M.BOY - Mme SEBASTIA à M.LAHADERNE - Mme CHIARELLO à M.LAFFON - M.ROBERT à M.VIDAL Alain -

Madame Laure JACQUEMOND a été élue secrétaire de séance.

**Ordre du jour n°1 : Adoption du 1<sup>er</sup> plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible de Bordeneuve et demande de financement des actions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne.**

Monsieur le Maire expose que conformément aux compétences des Départements définies aux articles L113-8 à 14 du Code de l'Urbanisme et dans le cadre de la politique sur les Espaces Naturels Sensibles définie par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, les objectifs généraux, recherchés par l'intervention des partenaires sur le site, sont de soutenir la restauration, l'aménagement et la gestion appropriés des sites afin de préserver et développer leur intérêt écologique et l'ensemble de leur fonctionnalité, tout en :

- dynamisant la préservation des patrimoines naturels, géologique et paysagers, reflets de la richesse et la diversité des territoires,
- développant et incitant des activités économiques viables, vivables et respectueuses des ressources naturelles et de la biodiversité,
- maintenant et développant des aménités liées au bien-être social des Haut-Garonnais et renforçant l'attractivité touristique du département par un cadre de vie de qualité.

Fin 2020, la commune de Frouzins a confié une mission d'assistance auprès de la société ECOTONE aux fins de réalisation du plan de gestion.

Ce plan de gestion a été élaboré à la suite d'un état initial du site consistant notamment en la réalisation d'une synthèse bibliographique, une enquête acteurs/usagers, un diagnostic hydrologique, un diagnostic écologique, un diagnostic socio-économique et un diagnostic paysager. Ce travail a permis de dégager les enjeux, puis d'en définir les orientations/objectifs, pour déboucher sur

l'élaboration de fiches actions.

Entendu l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE :

- D'approuver le plan de gestion de l'ENS Bordeneuve,
- De solliciter le Conseil Départemental au travers de la part départementale de la Taxe d'Aménagement et dans le cadre du règlement d'intervention, aux différentes actions d'acquisition, d'études, de gestion, d'aménagement pour le public, de communication et d'animation prévues dans le plan de gestion.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous document et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de ce dossier

**Résultat des votes :**

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La séance est levée à 20h20

Le Maire,  
Jérôme LAFFON

